



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation  
des Règlements concernant les véhicules**

Groupe de travail en matière de roulement et de freinage

**Quatre-vingt-sixième session**

Genève, 12-16 février 2018

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-sixième session\* †**

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 12 février 2018 à 14 h 30 au 16 février 2018 à 12 h 30.

---

\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la CEE (<https://www2.unece.org/uncdb/app/ext/meeting-registration?id=knkooA>). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 74323). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegates.html>.

† Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE ([www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29grrf/grrfage.html](http://www.unece.org/trans/main/wp29/wp29wgs/wp29grrf/grrfage.html)). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3<sup>e</sup> étage du Palais des Nations). Les versions traduites de ces documents sont disponibles en accès public sur le système de diffusion électronique des documents (ODS), à l'adresse : [documents.un.org/](http://documents.un.org/).



## I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Systèmes actifs de freinage d'urgence.
3. Règlements n<sup>os</sup> 13, 13-H, 139 et 140 :
  - a) Système de contrôle de stabilité ;
  - b) Ensembles modulaires de véhicules ;
  - c) Précisions ;
  - d) Questions diverses.
4. Règlement n<sup>o</sup> 55.
5. Freinage des motocycles :
  - a) Règlement technique mondial n<sup>o</sup> 3 ;
  - b) Règlement n<sup>o</sup> 78.
6. Règlement n<sup>o</sup> 90.
7. Pneumatiques :
  - a) Règlement technique mondial n<sup>o</sup> 16 ;
  - b) Règlement n<sup>o</sup> 30 ;
  - c) Règlement n<sup>o</sup> 54 ;
  - d) Règlement n<sup>o</sup> 75 ;
  - e) Règlement n<sup>o</sup> 106 ;
  - f) Règlement n<sup>o</sup> 109 ;
  - g) Règlement n<sup>o</sup> 117 ;
  - h) Règlement n<sup>o</sup> 141 ;
  - i) Règlement no 142 ;
  - j) Dispositions relatives aux pneus neige ;
  - k) Questions diverses.
8. Systèmes de transport intelligents (STI) :
  - a) Automatisation des véhicules ;
  - b) Autres questions.
9. Équipement de direction :
  - a) Règlement n<sup>o</sup> 79 ;
  - b) Fonction de direction à commande automatique ;
  - c) Dispositions relatives aux systèmes complexes de commande électronique.
10. Homologation de type internationale de l'ensemble du véhicule (IWVTA) :
  - a) Rapport sur les activités du groupe de travail informel et des sous-groupes IWVTA ;
  - b) Questions diverses.
11. Échange de vues sur les innovations et les activités nationales pertinentes.

12. Questions diverses :

- a) Faits marquants de la session de novembre 2017 du WP.29 ;
- b) Règlement n° 89 ;
- c) Questions diverses.

## **II. Annotations et liste des documents**

L'ordre du jour annoté sera publié avant la session du GRRF (ECE/TRANS/WP.29/GRRF/2018/1/Add.1).

---